

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2021

Délibération
n° 2021.06.113.B

**Dispositif 1%
Solidarité
internationale :
attribution de
subventions 2021**

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2021**

Secrétaire de séance : Dominique PEREZ

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Vincent YOU à Véronique DE MAILLARD

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021

**DELIBERATION
N° 2021.06.113.B**

COOPERATIONS INTERNATIONALES -
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : **Monsieur DESAPHY**

DISPOSITIF 1% SOLIDARITE INTERNATIONALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2005-95 du 9 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, dite loi Oudin-Santini ;

Vu la loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale

Par délibération n°64 du 11 mars 2021, GrandAngoulême a lancé son dispositif 1% coopération et solidarité internationale ainsi que son appel à projets pour l'eau, l'assainissement et les déchets.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi « Oudin-Santini » relative à la coopération internationale des collectivités dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement (2005) et de la loi relative au développement et à la solidarité internationale (2014).

L'appel à projets répond à l'objectif de promouvoir l'accès à l'eau, l'assainissement et une gestion durable des déchets dans les pays éligibles à l'Aide Publique au Développement.

Ainsi, les opérations attendues devaient promouvoir, faciliter ou améliorer :

- l'accès à l'eau et l'assainissement des populations défavorisées,
- l'équipement des établissements scolaires en dispositifs eau/assainissement,
- l'éducation des populations et des élèves en matière d'hygiène et de santé,
- le service public de l'eau et sa gestion,
- la gestion durable et équitable des ressources en eau,
- la consommation raisonnée (pauvre en déchets),
- la lutte contre le gaspillage,
- les solutions locales de réemploi, de recyclage et de valorisation,
- la mise en place de systèmes de collecte durable,
- l'éducation à toutes les pratiques sans plastique.

Cinq dossiers, répondant tous aux objectifs fixés par GrandAngoulême dans le cadre du règlement, ont été déposés par des associations locales.

La commission d'examen des candidatures, réunie le 15 juin 2021, a pu les valider.

Le montant total des projets proposés s'élève à 62 264 € pour une aide globale de 21 648 €, soit 35 % du coût des projets.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations ou à d'autres organismes, les membres des bureaux des associations ou des organismes concernés, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements. Les élus concernés par cette restriction sont invités à se faire connaître s'ils n'ont pas été cités.

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions aux associations retenues pour une enveloppe globale de 21 648 euros, soit :

- 4 000 € au Comité des Jumelages de la ville d'Angoulême au titre de l'assainissement pour la construction de latrines dans les écoles de l'intercommunalité Balanzan au Mali
- 3 000 € à Cuba Coopération, dont 2 000 € au titre de l'assainissement et 1 000 € au titre de l'eau potable pour un projet à Cuba
- 3 000 € à Eau Vive Ruelle, dont 2 000 € au titre de l'assainissement et 1 000 € au titre de l'eau potable pour un projet au Sénégal
- 5 648 € au Comité des Jumelages de la ville d'Angoulême au titre des Déchets ménagers pour la formation des GIE en charge des déchets sur l'intercommunalité Balanzan au Mali
- 6 000 € à Kambavenir au titre des Déchets ménagers pour le projet Zéro déchet à Koudougou au Burkina Faso.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions à conclure avec les associations retenues.

Les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et des déchets en section de fonctionnement.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 juin 2021	<u>Affiché le :</u> 30 juin 2021

DISPOSITIF 1% COOPERATION ET SOLIDARITE INTERNATIONALE DE GRAND ANGOULEME:

RESULTATS DE L'APPEL A PROJETS 2021

Candidats	Nom du projet	Lieu	Calendrier	Coût total du projet en €	Subvention accordée en €	Taux intervention GA	Eau, Assainissement ou Déchets	
Volet eau et assainissement								
Comité de Jumelages d'Angoulême	Construction de latrines dans les écoles de l'intercommunalité Balanzan (Ségou) et sensibilisation des écoliers à l'hygiène et la santé	Mali	octobre 2021-décembre 2022	27 520 €	4 000 €	15%	assainissement	☒
Cuba Coopération	Immersion de responsables de l'Institut National des Ressources Hydrauliques cubain à GrandAngoulême et la SEMEA : réseaux d'assainissement, exploitation de stations d'épuration, gestion d'un réseau d'eau potable et recherche des fuites	Cuba	24 septembre au 9 octobre 2021	5 400 €	3 000 €	56%	assainissement et eau	☒
Eau Vive Ruelle	Eau et hygiène pour les élèves de l'école élémentaire du village de Lelo	Sénégal	avril - juillet 2021	12 500 €	3 000 €	24%	assainissement et eau	☒
Total Eau et Assainissement				45 420 €	10 000 €			
Volet déchets								
Comité de Jumelages d'Angoulême	Formations pour les Groupements d'Intérêt Economique en charge de la collecte et la valorisation des déchets sur l'intercommunalité Balanzan (Ségou)	Mali	Juillet 2021-décembre 2021	9 344 €	5 648 €	60%	déchets	☒
Kambavenir	Zéro déchet dans mon école à Koudougou	Burkina Faso	mars 2021-juillet 2022	7 500 €	6 000 €	80%	déchets	☒
Total Déchets				16 844 €	11 648 €			
Total AAP Solidarité Internationale GrandAngoulême 2021				62 264 €	21 648 €	35%		